

Les nouvelles inscriptions à un programme d'apprentissage au Canada diminuent en 2019, sous l'effet de fortes baisses observées en Alberta

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mercredi 9 décembre 2020

En 2019, le nombre de nouvelles inscriptions à un programme d'apprentissage (-2,9 %) et de certifications (-3,9 %) dans les métiers ont diminué par rapport à 2018, et les diminutions enregistrées en Alberta ont contrebalancé les augmentations observées en Ontario et au Québec.

Les programmes d'apprentissage sont essentiels au développement des compétences et du savoir-faire des personnes de métier, et au maintien d'un bassin de main-d'œuvre qualifiée au Canada. Les personnes de métier sont représentées dans presque toutes les industries, de la fabrication à la construction, en passant par le tourisme et l'éducation, et sont un important moteur de l'économie canadienne.

Les données de la présente diffusion ont été recueillies en 2019, soit l'année précédant la pandémie de COVID-19. Elles offrent une importante base de référence pour explorer les répercussions de la pandémie sur les programmes d'apprentissage au Canada, qui devraient être durement touchés en 2020.

Le nombre de nouvelles inscriptions en Alberta est en forte baisse en 2019

En 2019, avant la pandémie, le nombre de nouvelles inscriptions dans les programmes d'apprentissage au Canada a diminué de 2,9 % par rapport à 2018 pour s'établir à 77 573 nouvelles inscriptions.

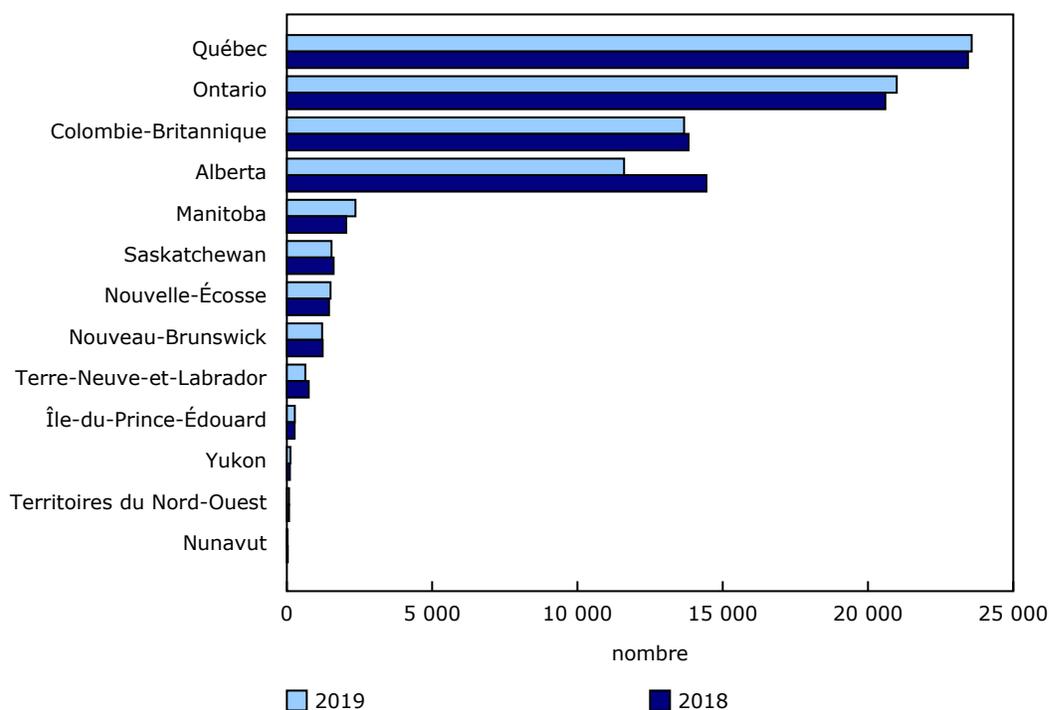
Plus des trois quarts de cette baisse a eu lieu en Alberta, où le nombre de nouvelles inscriptions à un programme d'apprentissage a fléchi de près du quart (-2 832) pour se situer à 11 607 en 2019, atteignant ainsi son plus bas niveau en 10 ans. Cette baisse a plus que contrebalancé les hausses enregistrées l'année précédente. Les nouvelles inscriptions en Alberta ont diminué dans 20 des 21 grands groupes de métiers, notamment dans ceux d'électricien/électricienne (-450), de plombier/plombière, tuyauteur/tuyauteuse et monteur/monteuse de conduites de vapeur (-358), et de finition intérieure (-252).

Les nouvelles inscriptions dans les programmes de métiers sont inextricablement liées à la santé des marchés de l'emploi locaux, car les apprentis cherchent à conserver un emploi convenable leur permettant d'effectuer leurs heures de travail et leur formation technique.

Selon les données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, l'Alberta est la province ayant enregistré la plus faible croissance de l'emploi (+0,7 %) en 2019. L'emploi y a fortement diminué dans les secteurs où la formation en apprentissage est la plus concentrée, comme le secteur de la construction (-4,0 %) et celui de l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz (-4,0 %).



Graphique 1
Nouvelles inscriptions à un programme d'apprenti inscrit, Canada, 2018 et 2019¹



1. Les provinces et les territoires qui fournissent les données pour cette diffusion peuvent apporter des modifications opérationnelles et administratives liées à la formation et à la certification des métiers dans leur secteur de compétence respectif. Depuis 1991, les modifications qui ont été apportées dans les provinces et les territoires ont eu une incidence sur les comparaisons historiques. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modifications opérationnelles et administratives qui ont été apportées au fil des années, consultez le Guide du Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI).

Source(s) : Système d'information sur les apprentis inscrits (3154).

Parallèlement, le secteur de la construction au Québec (+5,7 %) et en Ontario (+2,0 %) a affiché une forte croissance de l'emploi en 2019. Cela a contribué à faire augmenter le nombre de nouvelles inscriptions à un programme d'apprentissage dans ces deux provinces : au Québec (23 568), il a atteint son plus haut niveau en 10 ans, et en Ontario (20 991), son plus haut niveau en 5 ans.

Au Québec, la construction de logements et les investissements publics dans les projets d'infrastructure ont connu une forte croissance au cours des dernières années, et cela a donné lieu à des occasions accrues, pour les apprentis, de participation à un programme de charpentier/charpentière (+786), de finition intérieure (+363) et de conducteur/conductrice d'équipement lourd et grutier/grutière (+300).

De même, les investissements dans les projets d'infrastructure en Ontario, au cours des dernières années, ont coïncidé avec une augmentation du nombre de nouvelles inscriptions dans les programmes d'électricien/électricienne (+321), de plombier/plombière, tuyauteur/tuyauteuse et monteur/monteuse de conduites de vapeur (+240), et de mécanicien/mécanicienne en réfrigération et en climatisation (+231).

Le nombre de certificats délivrés diminue en 2019

Malgré la hausse de l'emploi et la croissance économique des dernières années, le nombre annuel de personnes de métier nouvellement certifiées a diminué de 3,9 % pour s'établir à 52 367 en 2019, après avoir progressé de 6,6 % en 2018.

Plus de la moitié de la baisse générale a été enregistrée en Alberta, où le nombre de certificats délivrés a fléchi de 1 266 pour se situer à 7 665, son niveau le plus faible en 10 ans. Les baisses ont été plus marquées dans les métiers de plombier/plombière, tuyauteur/tuyauteuse et monteur/monteuse de conduites de vapeur (-666), de soudeur/soudeuse (-276) et d'électricien/électricienne (-96). L'incertitude économique actuelle en Alberta pourrait avoir eu une incidence sur la capacité des apprentis de maintenir un emploi convenable leur permettant d'effectuer leurs heures de travail et leur formation technique.

En revanche, le Québec (+422) et la Colombie-Britannique (+232) ont connu les augmentations les plus prononcées du nombre de certificats délivrés. Au Québec, une croissance soutenue de l'emploi dans les secteurs de la construction et de la fabrication a probablement présenté des occasions d'apprentissage en milieu de travail favorables aux apprentis qui cherchent à satisfaire aux exigences de leur programme. De même, la croissance continue des projets de construction en Colombie-Britannique s'est accompagnée d'un plus grand nombre de certificats délivrés dans la plupart des grands groupes de métiers, notamment dans les métiers d'électricien/électricienne (+117) et de plombier/plombière, tuyauteur/tuyauteuse et monteur/monteuse de conduites de vapeur (+75).

Tableau 1
Nombre de certificats délivrés, 2018 et 2019

	2018	2019
	nombre	
Québec	18 657	19 077
Ontario	14 178	13 152
Alberta	8 931	7 665
Colombie-Britannique	6 702	6 933
Manitoba	1 572	1 434
Saskatchewan	1 548	1 431
Nouveau-Brunswick	1 167	1 017
Nouvelle-Écosse	879	795
Terre-Neuve-et-Labrador	522	507
Île-du-Prince-Édouard	195	201
Territoires du Nord-Ouest	105	84
Yukon	51	60
Nunavut	18	15

Source(s) : Tableau [37-10-0089-01](#).

Le pourcentage de femmes choisissant un métier à prédominance masculine a plus que doublé au cours des 10 dernières années

Compte tenu de la baisse des nouvelles inscriptions dans les programmes de métiers au cours des dernières années, et du fait que les personnes de 55 ans et plus représentent plus du quart (26,1 %) des compagnons certifiés sur le marché du travail, certaines industries pourraient être aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre qualifiée dans les années à venir.

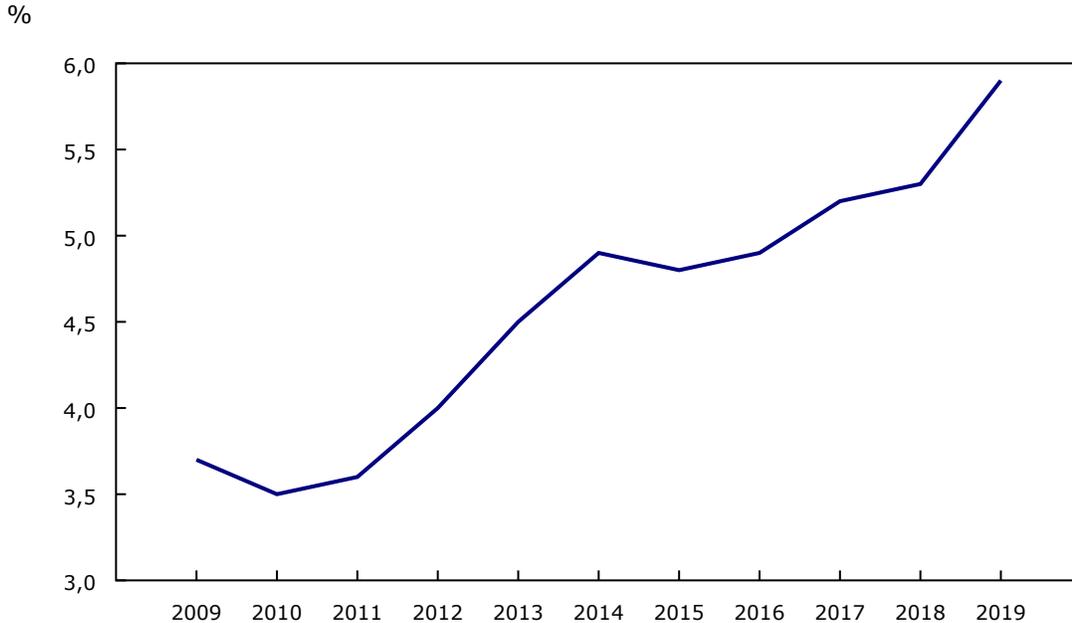
En réponse, les organismes gouvernementaux et les dirigeants de l'industrie ont adopté une approche proactive pour recruter et soutenir des personnes appartenant à des groupes traditionnellement sous-représentés dans les métiers, comme les femmes.

Bien que la représentation des femmes sur le marché du travail ait augmenté au cours des dernières décennies, et qu'elles représentaient 48,0 % de la population active en 2019, elles restent sous-représentées dans la plupart des programmes d'apprentissage. En 2019, les femmes étaient à l'origine de 13,5 % des nouvelles inscriptions et de 12,2 % des certificats délivrés.

Chez les femmes qui se sont inscrites à un programme d'apprentissage en 2019, plus de la moitié (51,5 %) ont opté pour des métiers où les femmes sont déjà bien représentées, comme ceux de coiffeur/coiffeuse, de cuisinier/cuisinière, de boulanger/boulangère, d'éducateur/éducatrice et d'aide-éducateur/aide-éducatrice de la petite enfance.

Graphique 2

Représentation des femmes dans les métiers à prédominance masculine¹, 2009 à 2019²



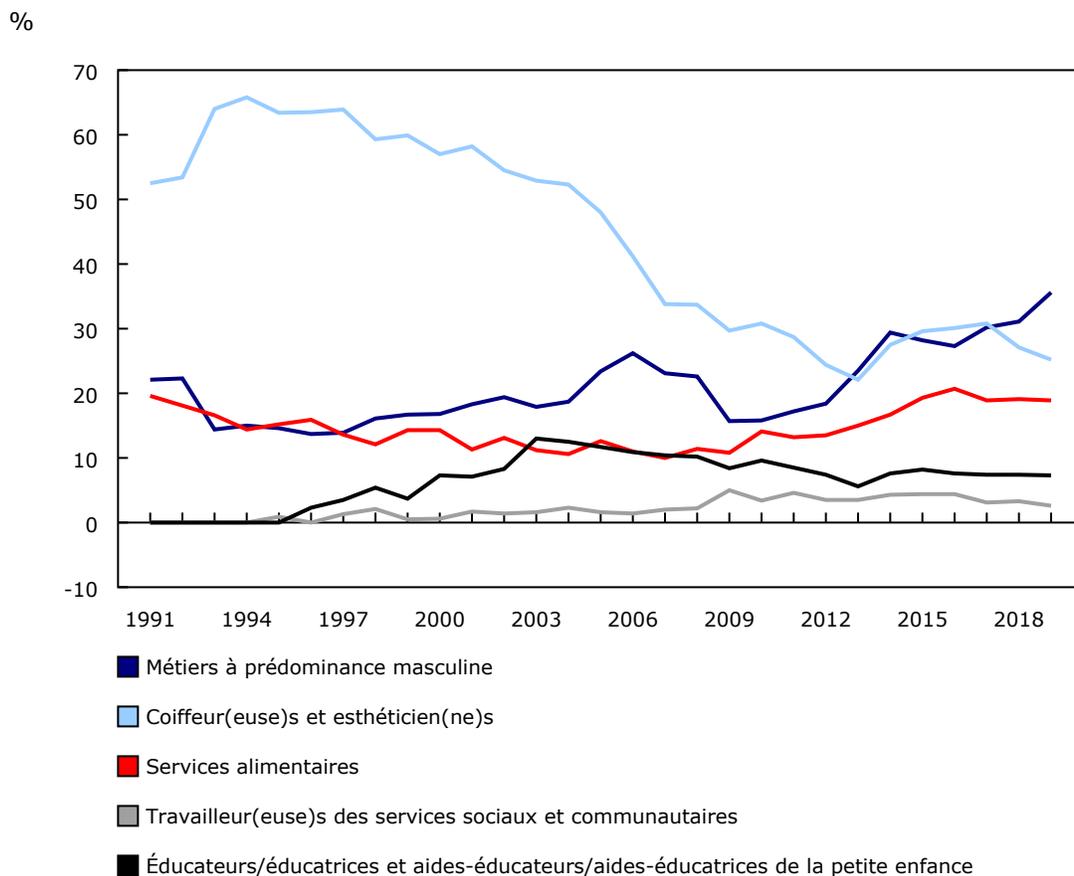
1. Les métiers à prédominance masculine désignent les programmes dans lesquels les hommes représentent au moins 80 % de l'ensemble des apprentis inscrits.
2. Les provinces et les territoires qui fournissent les données pour cette diffusion peuvent apporter des modifications opérationnelles et administratives liées à la formation et à la certification des métiers dans leur secteur de compétence respectif. Depuis 1991, les modifications qui ont été apportées dans les provinces et les territoires ont eu une incidence sur les comparaisons historiques. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modifications opérationnelles et administratives qui ont été apportées au fil des années, consultez le Guide du Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI).

Source(s) : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2009 à 2019.

Malgré cela, les femmes continuent de faire des percées dans les métiers non traditionnels. Plus particulièrement, plus du tiers (35,6 %) des femmes qui se sont inscrites à un programme d'apprentissage en 2019 étaient dans un programme de métier à prédominance masculine. Ce taux a plus que doublé au cours des 10 dernières années. Les principaux groupes de métiers communément associés au secteur de la construction ont enregistré les plus fortes hausses, et elles se sont principalement manifestées dans les programmes de finition intérieure (+268), de charpentier/charpentière (+263) et d'électricien/électricienne (+214). Cela a permis d'accroître la représentation des femmes parmi les nouvelles inscriptions dans les métiers à prédominance masculine; elle est passée de 3,7 % en 2009 à 5,9 % en 2019.

Graphique 3

Pourcentage de femmes qui choisissent des métiers à prédominance masculine¹ par rapport à des métiers où les femmes sont bien représentées, 1991 à 2019²



1. Les métiers à prédominance masculine désignent les programmes dans lesquels les hommes représentent au moins 80 % de l'ensemble des apprentis inscrits.
 2. Les provinces et les territoires qui fournissent les données pour cette diffusion peuvent apporter des modifications opérationnelles et administratives liées à la formation et à la certification des métiers dans leur secteur de compétence respectif. Depuis 1991, les modifications qui ont été apportées dans les provinces et les territoires ont eu une incidence sur les comparaisons historiques. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modifications opérationnelles et administratives qui ont été apportées au fil des années, consultez le Guide du Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI).
Source(s) : Système d'information sur les apprentis inscrits, 1991 à 2019.

Dans le contexte du vieillissement de la main-d'œuvre et des inquiétudes entourant la pénurie des personnes de métier, des efforts accrus de recrutement et de maintien en poste des femmes dans les métiers pourraient assurer un bassin de main-d'œuvre qualifiée pour les années à venir.

Les nouvelles inscriptions et certifications dans les métiers devraient afficher de nouvelles baisses en 2020 en raison de pandémie de COVID-19

Selon l'Enquête sur la population active, l'emploi dans les métiers, le transport, la machinerie et les domaines apparentés a reculé de plus du quart (-26,3 %) en avril 2020 par rapport à un an plus tôt. Des pertes d'emploi de l'ordre d'au moins 10 % ont été enregistrées dans ces professions jusqu'en juillet (-12,0 %), et les pertes observées en août (-8,6 %), en septembre (-5,9 %) et en octobre (-2,6 %) sont restées bien en deçà des niveaux de 2019.

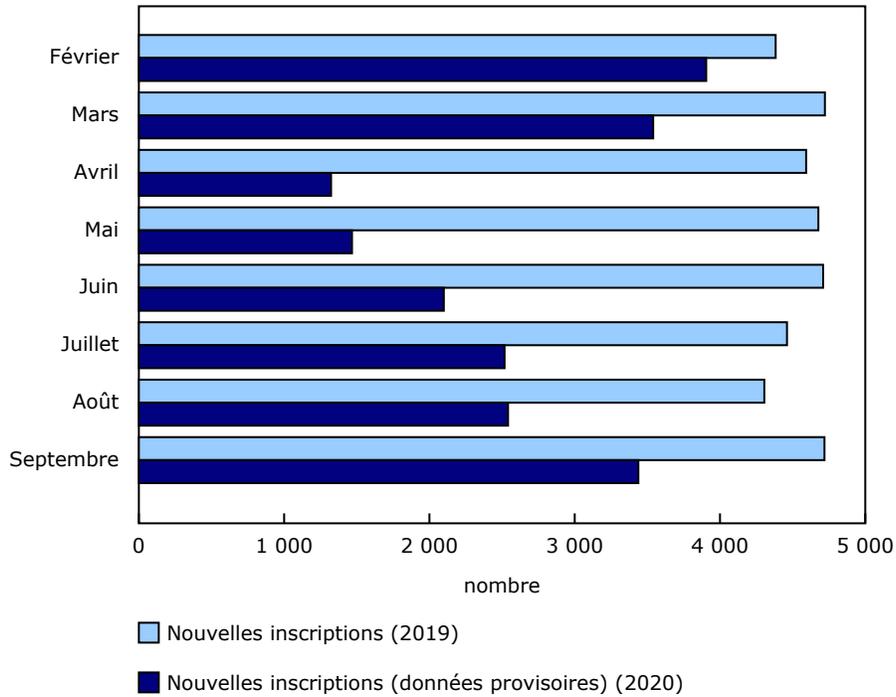
Compte tenu de la pandémie, un effort spécial de collecte a été entrepris par les partenaires de données des provinces et des territoires et Emploi et Développement Social Canada pour produire des estimations provisoires agrégées pour la période allant de février à septembre 2020. Même si les estimations définitives présenteront des différences, ces résultats provisoires offrent une indication des répercussions de la COVID-19 sur les inscriptions et les certifications dans les métiers.

Selon les résultats provisoires, le nombre de nouvelles inscriptions (-43,0 %) et de certificats délivrés (-48,7 %) dans les métiers a diminué de près de moitié au cours des neuf premiers mois de 2020 par rapport à la même période en 2019. Ces baisses ont commencé à la mi-mars, lorsque les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont exigé la fermeture temporaire des entreprises et des installations non essentielles.

Le nombre de nouvelles inscriptions (-71,2 %) et le nombre de certificats délivrés (-76,4 %) ont atteint leurs plus faibles niveaux en avril et juin, respectivement. Certains signes de reprise ont été observés en août et septembre, à mesure que les restrictions liées à la pandémie ont été assouplies, mais les chiffres sont restés bien inférieurs à ceux de 2019. Certaines restrictions visant à endiguer la pandémie ont été réintroduites à l'automne, en raison de la recrudescence des cas de COVID-19 dans de nombreuses régions du pays.

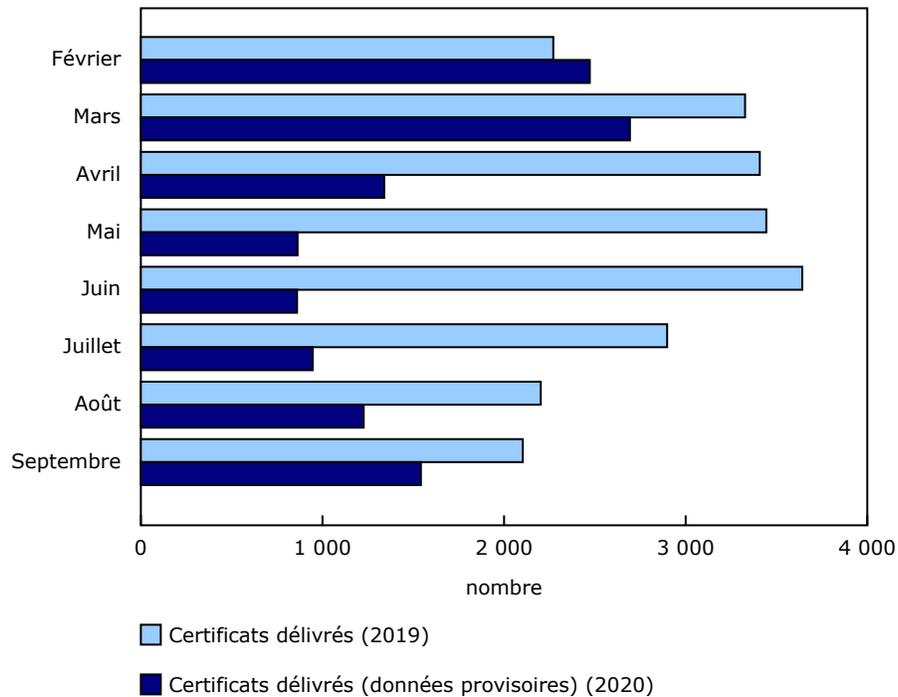
Des baisses soutenues dans le nombre de nouvelles inscriptions aux programmes d'apprentissage et le nombre de certificats délivrés dans les métiers pourraient entraîner des pressions accrues sur une main-d'œuvre qualifiée vieillissante, laquelle doit aussi composer avec une augmentation des postes vacants depuis quelques années. Selon les données de l'Enquête sur les emplois vacants et les salaires, les postes vacants dans les métiers ont augmenté de 64 % en comparant les quatrièmes trimestres de 2015 et de 2019.

Graphique 4
Nombre de nouvelles inscriptions; données de 2019 par rapport aux données provisoires de 2020¹, d'un mois à l'autre



1. Des estimations provisoires agrégées pour 2020 ont été fournies par 11 provinces et territoires participants. Le Québec et le Nunavut sont exclus de la présente analyse. Les résultats définitifs varieront à mesure que de nouvelles données désagrégées pour 2020 seront recueillies auprès des provinces et territoires, révisées pour en assurer l'uniformité et validées en collaboration avec les représentants provinciaux et territoriaux.
Source(s) : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2019.

Graphique 5
Nombre de certificats délivrés, données de 2019 par rapport aux données provisoires de 2020¹, d'un mois à l'autre



1. Des estimations provisoires agrégées pour 2020 sont fournies pour 11 provinces et territoires participants. Le Québec et le Nunavut sont exclus de l'analyse. Les résultats définitifs varieront à mesure que de nouvelles données désagrégées pour 2020 seront recueillies dans toutes les provinces et territoires et révisées pour en assurer l'uniformité, et validées en collaboration avec les représentants provinciaux et territoriaux.

Source(s) : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2019.

Note aux lecteurs

Contexte

Les provinces et les territoires qui fournissent les données pour cette diffusion peuvent apporter des modifications opérationnelles et administratives liées à la formation et à la certification des métiers dans leur secteur de compétence respectif. Ces modifications peuvent avoir des répercussions sur les comparaisons historiques. Pour les périodes de référence de 2013 et 2014, tout particulièrement, ces modifications ont eu une grande incidence sur les données de l'Ontario, y compris le nombre d'inscriptions, la participation aux programmes d'apprentissage désignés ou non-Sceau rouge et les certificats délivrés. Par conséquent, les données doivent être interprétées dans le contexte de ces modifications administratives et opérationnelles. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modifications apportées par les administrations fédérales, provinciales et territoriales, veuillez consulter le [Guide pour le Système d'information sur les apprentis inscrits](#).

Des estimations provisoires agrégées pour 2020 ont été fournies par 11 provinces et territoires participants. Le Québec et le Nunavut sont exclus de la présente analyse car le Québec n'a pas fourni de données et le Nunavut n'a fourni que certaines données. Les résultats définitifs varieront à mesure que de nouvelles données désagrégées pour 2020 seront recueillies auprès des provinces et territoires, révisées pour en assurer l'uniformité et validées en collaboration avec les représentants provinciaux et territoriaux. Les estimations définitives seront diffusées à l'automne 2021.

Certificats délivrés

Les exigences relatives à la délivrance d'un certificat varient d'un secteur de compétence à l'autre au Canada. Dans la plupart des cas, un apprenti obtient son certificat s'il satisfait à des exigences comme la formation en cours d'emploi avec supervision, la formation technique ainsi que la réussite d'un ou de plusieurs examens. La plupart des travailleurs qualifiés obtiennent quant à eux leur certification après avoir passé un examen.

Métiers désignés

Les secteurs de compétence provinciaux et territoriaux déterminent les métiers qui peuvent faire l'objet d'un apprentissage. On parle alors de métiers désignés. Les secteurs de compétence déterminent également les métiers désignés qui exigent une certification pour pouvoir travailler sans supervision dans le métier. La liste des métiers désignés varie de façon importante d'un secteur à l'autre. Les données tirées du Système d'information sur les apprentis inscrits ne présentent que les métiers qui ont été désignés dans au moins une province ou un territoire.

Les **métiers à prédominance masculine** sont définis comme les programmes dans lesquels les hommes représentent au moins 80 % de tous les apprentis inscrits.

Les **apprentis inscrits** sont des personnes qui suivent un programme de formation de travail supervisé dans un métier désigné. Pour suivre la formation, l'apprenti doit être inscrit auprès d'un corps administratif approprié (généralement un ministère de l'Éducation ou du Travail ou un organisme de réglementation de l'industrie propre au métier désigné). Il est possible que certains apprentis soient inscrits à plus d'un programme d'apprentissage en même temps.

Inscriptions

La période de référence de toutes les inscriptions en 2019 s'étale du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Nombre total d'inscriptions : nombre total d'apprentis de l'année précédente qui sont toujours inscrits, nouvelles inscriptions et réintégrations.

- **Déjà inscrits** : nombre d'apprentis de l'année précédente qui sont toujours inscrits.
- **Nouvelles inscriptions** : nouveaux inscrits à un programme d'apprentissage durant la période de 12 mois visée.
- **Réintégrations** : inscriptions de personnes qui avaient abandonné un programme d'apprentissage dans un métier donné au cours d'une année antérieure et qui se sont inscrites de nouveau au même programme d'apprentissage durant la période visée.

Programmes du Sceau rouge et non désignés Sceau rouge

Le Programme du Sceau rouge établit des normes communes pour évaluer les compétences des gens de métier partout au Canada, dans des métiers désignés « Sceau rouge ». Les gens de métiers qui respectent les normes du Sceau rouge, après avoir réussi l'examen, reçoivent la mention Sceau rouge sur leur certificat de métier de leur province ou territoire.

Les métiers non désignés Sceau rouge, quant à eux, ne sont pas soumis aux normes interprovinciales. De nombreux métiers non désignés Sceau rouge n'exigent pas d'examen pour travailler dans le métier.

Les **travailleurs qualifiés** sont des personnes qui ont travaillé dans un métier donné pendant une période prolongée, sans avoir nécessairement été un apprenti, et qui ont obtenu une certification d'une province ou d'un territoire. Cela se fait généralement dans le cadre d'un examen d'évaluation des compétences requises dans leur métier.

Tableaux disponibles : [37-10-0023-01](#), [37-10-0024-01](#), [37-10-0089-01](#), [37-10-0137-01](#) et [37-10-0142-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3154](#).

L'article intitulé « [Facteurs associés à l'achèvement d'une formation d'apprenti au Canada](#) », est maintenant disponible dans la série *Regards sur la société canadienne* ([75-006-X](#))

Les infographies intitulées « [La formation d'apprentis au Canada, 2019](#) » et « [Terminer une formation d'apprenti au Canada](#) », sont maintenant disponibles dans la série *Statistique Canada – Infographies* ([11-627-M](#)).

Le produit intitulé « [Inscriptions et certifications des apprentis canadiens : outil interactif](#) », est maintenant disponible dans la série *Statistique Canada – Produits de visualisation des données* ([71-607-X](#)).

Une nouvelle version du guide de référence technique, intitulé « Indicateurs de parcours et de gains chez les apprentis inscrits au Canada, 2008 à 2018 », est maintenant accessible et fait partie du Guide de référence technique de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail ([37200001](#)).

De nouvelles données sur les taux de certification, de persévérance et d'abandon des apprentis inscrits, de 2008 à 2018, sont maintenant accessibles ([37-10-0193-01](#)). Ce tableau remplace le tableau [37-10-0001-01](#), car les données sont maintenant accessibles pour une plus grande sélection de métiers.

Les nouvelles données du Système d'information sur les apprentis inscrits sont maintenant accessibles.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).